

**Certificat d'examen de type
n° F-06-N-1648 du 28/11/2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F030495-D13

**Générateur d'impulsions ATA type CARDAN
pour taximètres sécurisés ATA**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 78-363 du 13 mars 1978 modifié réglementant la catégorie d'instruments de mesure « taximètres », de l'arrêté du 21 août 1980 modifié relatif à la construction, à l'approbation de modèle, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et de l'arrêté du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques.

FABRICANT :

A.T.A. SA (Automatisme et Technique Avancées) - 32 allée de Trets – 13710 LA BARQUE

OBJET :

Le présent certificat d'examen de type modifie la décision d'agrément n° 00.00.262.001.1 du 10 mai 2000 et le certificat d'examen de type n° F-06-N-0233 du 02 mars 2006, concernant le générateur d'impulsions ATA type CARDAN pour taximètre sécurisés ATA.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques du générateur d'impulsions ATA type Cardan pour taximètres sécurisés ATA diffère de la décision d'agrément et le certificats précités par :

- la connexion du générateur au boîtier de commutation de l'installation se fait de la façon suivante : un fil pour l'alimentation positive, un fil pour le raccordement à la masse, un fil pour la transmission du signal émis. L'identification des fils est réalisée au moyen d'une étiquette dont la maquette est présentée en annexe 1 au présent certificat. Cette étiquette est fournie par le fabricant.

SCELLEMENT :

Les scellements du générateur d'impulsions ATA type Cardan pour taximètres sécurisés ATA restent inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires du générateur d'impulsions ATA type Cardan pour taximètres sécurisés ATA restent inchangées.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

A l'exception de l'identification des fils de connexion, les conditions d'installation restent inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F030495-D10-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 mai 2010.

ANNEXE :

- maquette de l'étiquette spécifiant l'identification des fils.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

ANNEXE I AU CERTIFICAT N° ° F-06-N-1648 du 28/11/2006

Maquette de l'étiquette spécifiant l'identification des fils.

(les couleurs mentionnées le sont a titre d'exemple)

Ref ATA : 0248000C

Connexion du capteur cardan Primus/Gleike Mini

dans le boîtier de commutation :

- + alimentation = BLANC
- - ali-mentation = MARRON
- impulsion = VERT